

DÉLIBÉRATION DU COMITÉ SYNDICAL DU SYNDICAT MIXTE DE GESTION & D'AMÉNAGEMENT TECH-ALBÈRES

Séance du 4 Décembre 2023

L'an deux mille vingt-trois, le quatre décembre, à dix sept heures trente, le comité syndical du Syndicat Mixte de Gestion et d'Aménagement Tech-Albères, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, Salle du Préau à Saint-André, en session ordinaire sous la présidence de M. Alexandre PUIGNAU.

OBJET : PLATEFORME VISIEAU 66

Étaient présents avec droit de vote :

M. JACQUES ARNAUDIES (TITULAIRE), M. LAURENT BERNARDY (TITULAIRE), M. DANIEL BONNEFOY (TITULAIRE), M. CHRISTIAN BOTTEIN (TITULAIRE), M. ANTOINE CASANOVAS (TITULAIRE), M. JEAN-LOUIS CATALA (TITULAIRE), M. ANTOINE CHRYSOSTOME (TITULAIRE), M. CLAUDE COMMES (TITULAIRE), M. HERVE CRIBEILLET (SUPPLEANT), M. PATRICK DORANDEU (TITULAIRE), M. SERGE FAJAL (TITULAIRE), M. CLAUDE FERRER (TITULAIRE), Mme LYDIE FOURC (SUPPLEANT), M. DENIS FOURNY (TITULAIRE), Mme CORINNE GAILLOT (TITULAIRE), M. BRUNO GALAN (TITULAIRE), M. FREDERIC HEBRARD (TITULAIRE), M. JEAN-VICTOR HERETE (TITULAIRE), M. CHRISTIAN JODAS (SUPPLEANT), Mme JOSELINE LAFON (SUPPLEANT), Mme ANNIE LAMARQUE (SUPPLEANT), Mme MAYA LESNE (TITULAIRE), Mme MARIE-JOSÉ MACABIES (TITULAIRE), M. CLAUDE MARCELO (SUPPLEANT), Mme MARTINE MAUGUIN (TITULAIRE), M. DANIEL MEILLAT (SUPPLEANT), M. CHRISTIAN NAUTE (TITULAIRE), M. CHRISTIAN NIFOSI (TITULAIRE), Mme ANNIE PEZIN (TITULAIRE), M. YVES PORTEIX (TITULAIRE), M. ALEXANDRE PUIGNAU (TITULAIRE), M. GERARD PUJOL (TITULAIRE), Mme NATHALIE REGOND PLANAS (TITULAIRE), M. JEAN-MARC RESPAUT (SUPPLEANT), M. PIERRE SERRA (TITULAIRE), M. MICHEL THIRIET (TITULAIRE), M. ANDRE TRIVES (TITULAIRE), M. MARTI VILA PASOLA (TITULAIRE), M. JACQUES VILANOVE (TITULAIRE), M. MICHEL VIZERN (SUPPLEANT),

Étaient représentés / ayant donné procuration :

Mme SANDRINE CAPEILLE (TITULAIRE) procuration à M. MARTI VILA PASOLA, M. MARC DE BESOMBES-SINGLA (TITULAIRE) procuration à M. ALEXANDRE PUIGNAU, M. ANTOINE PARRA (TITULAIRE) procuration à M. ANTOINE CASANOVAS,

Autres présents :

M. XAVIER JUHEL (SUPPLEANT), M. MICHEL LESOT (SUPPLEANT) et M. FRANCOIS-XAVIER HALLE (Réfèrent GEMAPI CCACVI),

Absents excusés :

M. JOEL BOUSCARRA (TITULAIRE), M. MARCEL COLL (TITULAIRE), Mme FABIENNE JEAN (TITULAIRE), M. VINCENT NETTI (TITULAIRE), M. DAVID PLANAS (TITULAIRE), M. FRANCIS QUINTANE (TITULAIRE), M. ALAIN RAYMOND (TITULAIRE), M. JEAN-MARC RONFLARD (TITULAIRE), M. HAROLD SOUILLER (TITULAIRE), M. JEAN VILA (TITULAIRE), M. JEAN-LOUIS VIRGILI (SUPPLEANT),

M. MARTI VILA PASOLA a été nommé secrétaire de séance, conformément à l'article L2121-15 du CGCT,

2023/29

Réf. 04/12-12

Date de convocation : 21/11/2023

Nb de membres en exercice :	63
Présents :	40
Nb de suffrages exprimés :	43
VOTE :	
Pour :	43
Contre :	0
Abstentions :	0

OBJET : PLATEFORME VISIEAU 66

Le Président expose que la plateforme web Visi'eau 66 a été finalisée en 2022 dans le cadre du projet de recherche Dem'eaux Roussillon piloté par le BRGM. En libre accès du grand public cet outil regroupe et homogénéise toutes les données hydrologiques et piézométriques des PO (débits des cours d'eau, niveaux des nappes et bientôt niveaux des barrages). Ainsi, une visualisation et des exports personnalisés des résultats en graphique ou en tableau est possible. Un accès « pro » permet aussi au Syndicat de renseigner et banqueriser les données des jaugeages notamment.

Le Syndicat disposait de sa propre plateforme web pour 2000 € /an de fonctionnement depuis 2015 mais si elle était utile pour le Syndicat, peu de partenaires s'y connectaient. Elle a été arrêtée au 31/12/2022.

Le Syndicat utilise désormais régulièrement Visi'eau66 qui était jusqu'à présent financée par le Département, Perpignan Méditerranée Communauté Urbaine, le Syndicat Mixte des Nappes de la Plaine du Roussillon et le BRGM. La convention prend aujourd'hui fin et un appel à participation a été transmis par le BRGM afin de la faire perdurer et évoluer au regard des besoins de chacun.

Les nouveaux financeurs (en attente de délibération) :

- BRGM
- Agence de l'Eau
- Région
- Département
- Syndicat des Nappes
- Syndicat de l'Agly
- Syndicat du Tech
- Syndicat du Réart
- DDTM
-

Le Président propose que le Syndicat du Tech participe à Visieau66 à la même hauteur que l'ancienne plateforme soit 2000€ TTC/an sur 3 ans (2024, 2025, 2026).

**Le Comité Syndical,
Après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

- **APPROUVE** le projet d'adhésion à la plateforme VISIEAU66 tant techniquement que financièrement
- **PRÉCISE** que les crédits nécessaires seront prévus aux budgets des exercices concernés ;
- **AUTORISE** le Président à engager toutes les démarches et à signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de cette délibération.

Fait et délibéré à Saint-André, les jour, mois et an que dessus.

Pour expédition conforme,

**Le Président
Alexandre PUGNAU
Maire de Les Cluses**

Le/La Secrétaire de séance :

